

Pêche Monédières

Le magazine de l'Association Agréée pour la Pêche et la
Protection du Milieu Aquatique de Corrèze

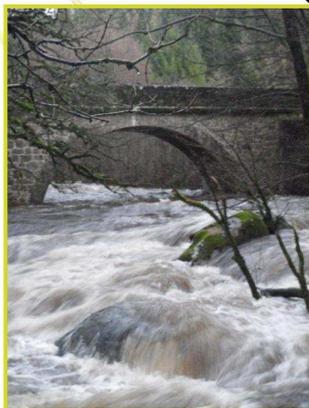
en



RIVIERES | PÊCHE | ENVIRONNEMENT

SECHERESSE, ETIAGE, CRUES ...

UNE SECHERESSE HISTORIQUE SUIVIE DE CRUES TRES FORTES, NOS COURS D'EAU SOUFFRENT !!!



Que n'entend on comme reportages, articles de presse ou de radio à propos du changement climatique et de ses conséquences sur les habitants des Maldives ou de quelque île lointaine du Pacifique, mais qu'observons nous chez nous ? Depuis la sécheresse de 2003, les épisodes exceptionnels, que ce soit des assècs importants ou des périodes de fortes crues se multiplient, mais personne n'en parle alors que ces évènements se déroulent sous nos fenêtres !

Hiver 1956, sécheresse de 1976, tempête de 1999... les aléas climatiques en Corrèze ont toujours existé et existent toujours. Cependant, depuis la dernière sécheresse de 2003, on note un accroissement des phénomènes climatiques extrêmes, que ce soit les étiages sévères ou les crues violentes. L'année 2011 ne déroge pas à la règle. En effet, nous avons connu sur notre territoire des débits particulièrement faibles depuis Décembre 2011. Le bulletin hydrologique

réalisé par la DREAL Limousin montre que les déficits d'eau sur la Corrèze jusqu'en Novembre étaient de l'ordre de 50 % ! Heureusement, ce manque d'eau n'a pas été accompagné d'une canicule et nous n'avons pas observé de mortalité directe. L'absence de « coup d'eau » en Août Septembre a empêché la migration des truites vers les frayères. Pas de période de froid et les géniteurs ont du se reproduire là où ils pouvaient...rien de grave me direz vous, mais après cette période d'une année sans eau, notre territoire a connu un épisode pluvieux très

intense en Décembre avec 350 mm de précipitations en 15 jours qui ont entraîné une augmentation extrême du débit de la Corrèze (à Neupont, passage de 0.8 m³.s à plus de 47 m³.s vers Noël). Tant pis pour la reproduction de cette année !!! Bien que naturels, c'est la répétition de ces phénomènes extrêmes qui devient inquiétante. Plusieurs causes peuvent être avancées (étangs, drainage, imperméabilisation des sols), sans pouvoir en être sûr, mais le changement climatique semble également avoir des conséquences au plus profond de la Corrèze...

EDITO

« MODERNITE ET ANCRAGE LOCAL »

Depuis 2010, la nouvelle équipe de bénévoles de l'AAPPMA « La Gaule Corrèzienne » œuvre pour la pêche et la protection du milieu aquatique. Grâce à notre site Internet, l'un des sites pêche les plus consultés du département, nous sommes entrés totalement dans la modernité. Le lancement de l'adhésion en ligne en 2012 va également dans ce sens et nous espérons que ceci permettra d'offrir un nouvel outil aux pêcheurs, notamment lorsque nos dépositaires sont fermés. Mais la modernité n'est pas une fin en soi. Nous n'oublions pas notre ancrage local avec de nombreuses réalisations concrètes déjà réalisées et à venir : pêches électriques, alevinages, travaux piscicoles, défense des cours d'eau, création d'une école de pêche etc. Nous sommes 100 % mobilisés pour tenter de rendre à la pêche autour de Corrèze son lustre d'antan !

Bonne saison halieutique sur notre territoire !

L'équipe de la Gaule Corrèzienne

*« Chaque goutte d'eau est la perle d'un collier infini qui entoure le monde. Et comme toute perle, elle est précieuse, bien que nous l'ayons oublié. »
Jacques Lacarrière*

PAGE 2

Échos de nos cours d'eau

PAGE 3

Échos de la pêche

PAGE 4

Infos et bruits de couloirs

La Gaule Corrèzienne

Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Courriel : aappma.correze@gmail.com – Site : <http://aappmacorreze.jimdo.com>

VIDANGE DU BARRAGE DU GIAT À CORREZE

Le GIAT, entreprise propriétaire d'une microcentrale à Bar, dont le barrage servant à dévier les eaux est situé sur la Corrèze à Corrèze, a décidé à l'été 2010 de réaliser la **vidange** totale de l'ouvrage. Cet ouvrage, assez imposant, était totalement comblé par les nombreux sédiments, notamment le sable provenant des sapins du haut bassin de la Corrèze. Cette opération particulièrement délicate, s'est **globalement bien déroulée** avec de nombreuses **précautions** prises par le GIAT. Des pêches électrique de sauvegarde ont été réalisées aussi bien dans la retenue (qui comportait plusieurs milliers de goujons) qu'à l'aval du cours d'eau. Des analyses d'eau en continue ont été réalisées durant la vidange. Une seconde pêche électrique de suivi a eu lieu en juin 2011 au niveau du centre de vacances du Bois de Calais et n'a pas montré de dégradation majeure du peuplement piscicole (qui connaît des problèmes par ailleurs).

Notre AAPPMA se félicite donc d'avoir travaillé pour que toutes les précautions soient prises pour essayer de minimiser les impacts d'une telle vidange.

Plus d'informations sur notre site
Internet

<http://aappmacorreze.jimdo.com/>

TRAVAUX PISCICOLES SUR LE RUISSEAU DE CHASSAGNE

Afin de permettre aux truites de la Corrèze de pouvoir remonter se reproduire dans le ruisseau de Chassagne, l'AAPPMA, en collaboration avec la Fédération départementale, va réaliser en 2012 un aménagement permettant le franchissement du poisson ainsi que la création de caches et de frayères artificielles. Une pêche électrique de suivi de l'efficacité des travaux devrait aussi être réalisée.

PASSE A POISSONS SUR LA GANE DE ROUMALLAC

Durant l'été 2011, le conseil Général de la Corrèze a construit une passe à poissons en béton au niveau du pont de la RD 28 sur le ruisseau de la Gane de Roumaillac à Saint-Augustin.

Une pêche électrique de sauvetage a été réalisée par la Fédération de pêche de la Corrèze.

REPRODUCTION 2011-2012 DE LA TRUITE

Un suivi de frayères a été réalisé durant cet hiver sur la rivière Montane près de Sarran. La reproduction s'est moins bien déroulée que les années précédentes, notamment à cause de la sécheresse automnale et des crues de la mi décembre. Comme l'an passé, les frayères sont bien colonisées, surtout par de petits poissons (entre 16 et 22 cm). Peu de gros géniteurs (> 35 cm) ont été observés. Le pic de ponte a eu lieu le 25 Novembre. L'émergence devrait donc être tardive cette année sur notre secteur (16-20 Avril 2012), c'est à dire après l'ouverture de la 1^{ère} catégorie. Nous déconseillons donc fortement de marcher dans l'eau sur notre territoire jusqu'au 1er Mai. Patientons...

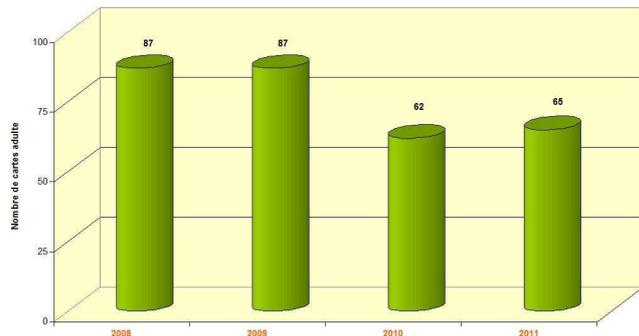
Un rapport détaillé sera mis à disposition rapidement sur notre site Internet dans la rubrique suivi de frayère.

La Gaule Corrézienne

Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Courriel : aappma.correze@gmail.com – Site : <http://aappmacorreze.jimdo.com>

POINTS SUR LES EFFECTIFS 2011



En 2011, le nombre de cartes *adulte* vendues (interdépartementale + majeur + découverte femme) s'est stabilisé autour de 65 cartes pour un total de 141 cartes de pêches vendues. Sur le département, la tendance est aussi à la stabilité des effectifs voir à l'augmentation.

BILAN DU GARDE PÊCHE

**23 sorties réalisées dont sorties de nuit
64 pêcheurs contrôlés
0 infractions relevées**

Il est à noter que les gardes particuliers de la Fédération passent aussi régulièrement sur notre territoire (environ 50 fois par an).

Pour l'ouverture 2012 un nouveau garde est assermenté sur notre territoire.

i Nouveau dépositaire en 2011

Depuis le début de l'année 2011, un nouveau dépositaire est disponible sur le territoire de l'AAPPMA de Corrèze. Vous pourrez donc acheter votre carte de membre de l'AAPPMA au village de Corrèze, avenue de la Gare, à l'atelier de tapisserie "Le cache noisettes".

ACHAT DES CARTES DE PÊCHE PAR INTERNET

A partir du 19 Décembre 2011, vous pourrez adhérer à notre association en ligne grâce à la création du site internet www.cartedepeche.fr. Il vous suffit de vous connecter, de vous inscrire, **de choisir l'AAPPMA de Corrèze dans l'onglet AAPPMA (primordial !)**, de payer (pour un montant supérieur à 85 €, il est possible de payer en deux fois sans frais).

Voici les différents moyens d'adhérer à notre association en 2012 :

Par Internet
Sur le site
www.cartedepeche.fr

Par correspondance
Télécharger le bon de commande sur le site de l'AAPPMA



Chez l'un de nos dépositaires

L'atelier du Cache Noisettes à Corrèze
Avenue de la Gare
19800 Corrèze
05.55.20.83.53

Office de Tourisme de Corrèze
Place de la Mairie
19800 Corrèze
05.55.21.32.82

Tabac/ Presse "Le Trèfle" à Corrèze
Avenue de la Gare
19800 Corrèze
05.55.21.23.90

Bar/Restaurant "La Montane" à Vitrac
Le Bourg
19800 Vitrac

Café "Bellardie" à Bar
Le Bourg
19800 Bar

La Gaule Corrèzienne

Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Courriel : aappma.correze@gmail.com – Site : <http://aappmacorreze.jimdo.com>



SUCCES POUR NOTRE SITE INTERNET

Depuis le 1^{er} Janvier 2010, le site Internet de votre association est disponible.

En 2011, le site a connu un vif succès avec une augmentation de la fréquentation de près de 300 % !!! Ce site n'est pas encore tout à fait terminé, et il devrait voir en 2012 sa fréquentation encore augmenter.

Nous vous rappelons l'adresse du site de l'AAPPMA :

<http://aappmacorreze.jimdo.com/>

AGENDA 2012

**10 Mars
2012**

Ouverture de la
pêche en 1^{ère}
catégorie

**3 Juin
2012**

Journée Nationale
de la Pêche

**16 Sept.
2012**

Fermeture de la
pêche en 1^{ère}
catégorie

DEVERSEMENTS OUVERTURE DE LA TRUITE

Pour le 10 Mars prochain, nous procéderons à des lâchers de truite (70 kg) sur la Corrèze en amont de la Chapelle, au barrage et sur la Montane à Vitrac



COMMENT NOUS JOINDRE



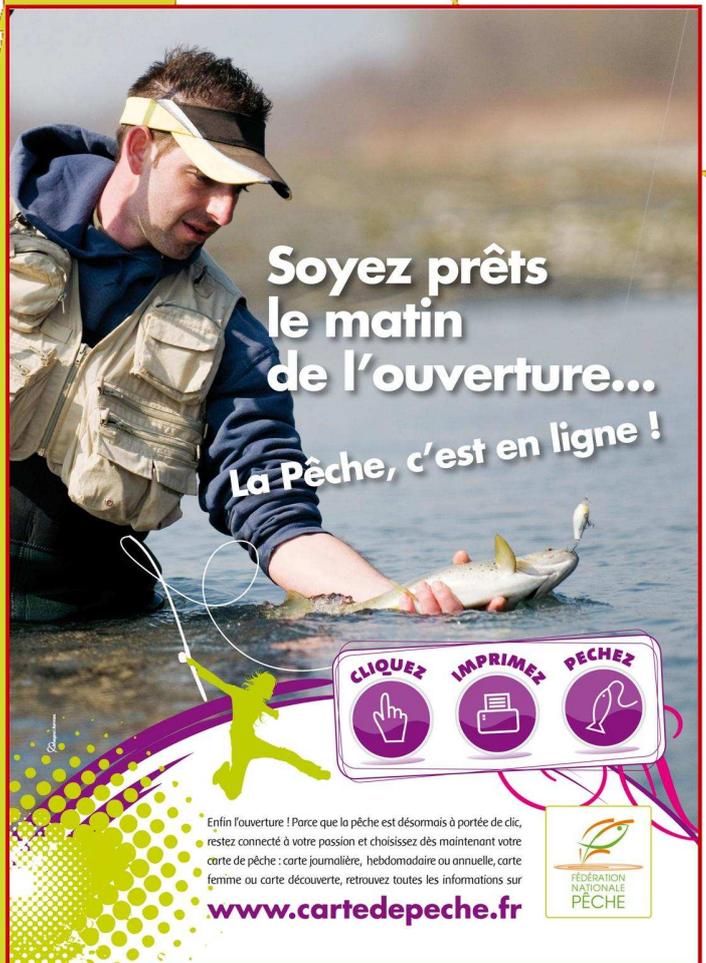
Par courrier
M. Christian BRUGNEAUX
Boussac
19390 ORLIAC DE BAR



Par téléphone
05.55.21.37.66



Par e-mail
aappma.correze@gmail.com
ou sur notre site Internet
<http://aappmacorreze.jimdo.com/>



Enfin l'ouverture ! Parce que la pêche est désormais à portée de clic, restez connecté à votre passion et choisissez dès maintenant votre carte de pêche : carte journalière, hebdomadaire ou annuelle, carte femme ou carte découverte, retrouvez toutes les informations sur

www.cartedepêche.fr

